

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026**

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h sous la présidence de M. Bredier Thibault, maire.

Mesdames Nogues, Audouze, Volondat, Boyer et Brusson, Messieurs Bredier, Manetti, Lebecque, Poletti et Nourrisseau étaient présents.

Excusé : Monsieur Gontier (procuration à Mme Audouze).

Secrétaire de séance : Mme Nogues.

⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 03 avril 2026 est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

⇒ Vote du compte financier unique 2025

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public. Il en expose le contenu puis Mme Volondat fait procéder au vote, auquel M. Bredier ne prend pas part. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique du budget principal pour l'année 2025 ainsi que l'affectation des résultats.

⇒ Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif 2026 que le Conseil municipal approuve à l'unanimité. Les taux d'imposition restent par ailleurs inchangés.

Mme Brusson demande la création d'un budget annexe eau pour avoir une vision claire de ce que nous coûte l'eau.

Ces documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ Demandes de subvention associations

Suite à la réception de plusieurs demandes de subvention, le Conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité pour l'exercice 2026 :

- | | |
|--|-------|
| ➤ Radio Vassivière | 50 € |
| ➤ GVA Royère de Vassivière | 50 € |
| ➤ AIES Les Bruyères | 350 € |
| ➤ Loisirs Animations | 350 € |
| ➤ FNACA Royère de Vassivière | 200 € |
| ➤ Autour du Cantou (Mme Brusson ne prend pas part au vote) | 350 € |
| ➤ AAPPMA le Thaurion | 200 € |
| ➤ Entre pierres et chemins (Mme Brusson ne prend pas part au vote) | 350 € |

L'association Autour du Cantou n'organisera pas cette année comme prévu la manifestation autour du granit du Compeix, et la reporte au deuxième trimestre 2027.

Les associations Vithec (11 voix) et l'Entente de football aubussonnais (10 voix et abstention de Mme Nogues) n'ont pas reçu de subvention pour le moment, mais le Conseil municipal reste ouvert à une participation pour une manifestation donnée qui viendrait à être organisée par ces associations.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- Mme Mansion, habitante du Compeix, demande s'il est possible d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 6h, et à tout le moins de réduire l'éclairage de façon significative, selon elle véritable source de pollution et qui n'empêche pas les cambriolages. La modernisation de l'éclairage public en partenariat avec le SDEC a été lancée pour les villages du Compeix et de Saint Pierre Bellevue, les travaux devraient commencer prochainement. Il est prévu un abaissement de l'intensité lumineuse. Une fois les travaux réalisés, en cas de mécontentements, une réunion publique sera envisagée.
- Mme Mansion aimerait avoir un double de la clé de l'église du Compeix pour pouvoir ouvrir les portes en journée aux visiteurs et faire ventiler. M. Poletti indique que seul le glas sonne, le moteur de volée doit être en panne. Heurtech sera contacté pour un diagnostic. L'aménagement de la place devant l'église est évoqué brièvement avec notamment l'idée de replanter des arbres aux emplacements des tilleuls.
- M. Poletti demande si la commune souhaite organiser une fête de la musique à Saint Pierre Bellevue et propose la venue d'une chorale. Il est prévu de contacter M. Meunier Thierry.
- M. Poletti indique que les habitants de Beauvais ne peuvent plus nettoyer les abords du puits et demande à M. Manetti de voir avec nos employés communaux pour l'entretien de ce chemin.
- M. Nourrisseau a vu M. Bord Loïc, ce dernier a des tablettes à l'auberge autour du lave-vaisselle qui ont été faites sur mesure et qui lui appartiennent, il propose de les vendre à la commune, pour un montant non encore déterminé.
- Prochaine réunion du Conseil municipal le vendredi 05 juin à 18h.

Fin de la séance à 19h35